La réservation d'audiophones pour les groupes de plus de cinq personnes (en plus de l'intervenant) est obligatoire.

AUDIOPHONES

L'usage des audiophones est obligatoire pour tous les groupes composés de 5 à 30 personnes (en plus de l'intervenant) souhaitant réaliser une visite au château de Versailles. L'équipement en audiophones, n'est pas obligatoire pour les groupes scolaires et pour les groupes handicap et champ social . Cependant pour un meilleur confort de visite vous pouvez venir avec propre équipement ou en louer sur place au comptoir audiophone à <u>l'Aile des Ministres Nord</u> 15 minutes avant votre horaire de visite. Paiement en carte, chèque ou espèces.

Tarifs

- 8€ pour les groupes de moins de 10 personnes
- 16€ pour les groupes de plus de 10 personnes

Location sur place au comptoir audiophone à <u>l'Aile des Ministres</u>

<u>Nord</u> 15 minutes avant votre horaire de visite. Paiement en carte, chèque ou espèces.

AUDIOPHONES

L'audiophone est un boîtier léger, se portant autour du cou à l'aide d'une lanière. Il est fourni aux visiteurs avec des écouteurs ou des oreillettes internes réutilisables.

Il est également compatible avec les boucles inductives pour les visiteurs malentendants.

RÉSERVER LES AUDIOPHONES

La réservation des audiophones pour les groupes est disponible :

- Par téléphone au 01 30 83 04 05
- Sur place, au comptoir audiophone de <u>l'Aile des Ministres</u>
 Nord

RÉCUPÉRER LES AUDIOPHONES

Pour retirer votre audiophone, présentez-vous au comptoir audiophone à <u>l'Aile des Ministres Nord</u> 15 minutes avant votre horaire de visite, muni de votre contremarque ou de l'email de confirmation.